



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2
12 novembre 2021

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-huitième réunion
Montréal, 15 – 19 novembre 2021¹

ACTIVITES DU SECRETARIAT

Introduction

1. Le présent document expose les activités entreprises par le Secrétariat depuis la fin de la 87^e réunion du Comité exécutif. Il contient également les deux addenda suivants :

- I : Audit du Fonds multilatéral par le Bureau des services de contrôle interne
- II : Rapport d'évaluation du Fonds multilatéral par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (décision 86/2(b) et (c))

Mesures prises depuis la 87^e réunion

2. Le rapport sur le processus d'approbation intersessions pour la 87^e réunion² a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux agences d'exécution et au Secrétariat de l'ozone, et publié sur le site Web du Fonds multilatéral. Les résultats de la réunion associés aux approbations de projet et aux retards de présentation des tranches du plan de gestion de l'élimination des HCFC ont été communiqués à 107 pays visés à l'article 5, et aux agences bilatérales et d'exécution concernées.
3. Le Secrétariat continue s'il y a lieu d'examiner et de mettre à jour les bases de données, les documents récapitulatifs et les lignes directrices opérationnelles.
4. Le Chef du Secrétariat a envoyé une lettre aux donateurs bilatéraux et aux institutions financières pour faciliter la préparation du rapport d'identification des options pour mobiliser des ressources financières afin de maintenir et/ou d'améliorer le rendement énergétique lors du remplacement des HFC par des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète dans les sous-secteurs

¹ Des réunions en ligne et un processus d'approbation intersessions se tiendront en novembre et décembre 2021 à cause du coronavirus (COVID-19)

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/87/IAP/3

concernés de fabrication de mousses et les secteurs de la réfrigération, de la climatisation et des pompes à chaleur.

Préparation de la 88^e réunion

5. Le Secrétariat continue à suivre l'évolution de la situation de la pandémie de COVID-19 afin de faciliter le travail du Comité exécutif. Le 23 septembre 2021, les membres du Comité Exécutif ont été informés des dates et de l'ordre du jour de la 88^e réunion, et du projet de procédures pour la réunion. En raison des contraintes encore imposées aux voyageurs se rendant au Canada et de l'inaccessibilité du lieu de réunion situé dans les locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Comité exécutif a été informé que la réunion ne serait pas organisée en présentiel, mais qu'à la place elle aurait lieu au moyen d'un ensemble de réunions virtuelles, ainsi que d'un processus d'approbation intersessions (IAP-88).

6. Le Secrétariat a préparé les documents de réunion pour la 88^e réunion ; un site contenant ces documents de réunion en arabe, en anglais, en chinois, en français et en espagnol a été créé sur le site Web du Fonds multilatéral. Pour faciliter la 88^e réunion, le Secrétariat a créé un forum protégé par un mot de passe pour l'IAP-88 et un espace de session pour les réunions virtuelles, et a préparé un projet de document sur les procédures de conduite de la 88^e réunion.³

Participation aux réunions et missions entreprises

7. À cause des contraintes encore imposées par la pandémie de COVID-19, aucune mission n'a été entreprise.

En virtuel, 28 juin 2021

8. Le Chef du Secrétariat a participé à un événement en ligne célébrant l'élimination des HCFC aux Maldives, intitulé *A Cool Move: Maldives Quits HCFCs* (La tête froide : les Maldives se débarrassent des HCFC).

En virtuel, 17, 19 et 25 août 2021

9. Deux administrateurs principaux chargés des programmes ont assisté aux réunions de réseau des pays d'Asie du Sud, Asie du Sud-Est et des pays insulaires du Pacifique, et ont fait une présentation sur les récentes décisions du Comité exécutif à chacune des réunions.

En virtuel, 16 septembre 2021

10. Le Chef du Secrétariat a assisté à la réunion en ligne de commémoration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone 2021, organisée par le gouvernement de la Chine, et a prononcé un discours sur la mise en œuvre par la Chine du Protocole de Montréal et les mesures à prendre dans le futur.

En virtuel, du 23 au 29 octobre 2021

11. Le chef du Secrétariat et le chef adjoint, avec quatre administrateurs principaux chargés des programmes et l'administrateur principal chargé de la gestion administrative et financière, ont assisté en virtuel à la partie II de la 12^e Conférence des Parties de la Convention de Vienne et à la 33^e réunion des Parties au Protocole de Montréal et aux réunions associées.

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/IAP/1/Rev.2

Réunion de coordination interagences

12. En raison de la pandémie de COVID-19, le Secrétariat n'a pas pu organiser une réunion de coordination interagences. Le Secrétariat tient toutefois à noter que tous les documents pertinents préparés pour la 88^e réunion sont le résultat d'une coopération continue des agences bilatérales et d'exécution au cours du processus d'examen durant lequel toutes les questions complexes ont été discutées en détail et résolues de manière satisfaisante, permettant d'atteindre un accord mutuel.

Dotation en personnel et recrutement

13. Le recrutement et les dispositions contractuelles concernant les traducteurs chargés d'aider à la traduction des documents pour la 88^e réunion ont été finalisés. Les arrangements contractuels pour les interprètes et les rédacteurs du rapport de la 88^e réunion ont été coordonnés avec l'Office des Nations Unies à Nairobi. Le recrutement d'un consultant et de trois vacataires pour l'examen du projet et une assistance temporaire, et les dispositions contractuelles afférentes ont été finalisés.

14. Le Chef du Secrétariat a reçu du Directeur exécutif du PNUE une notification de délégation de pouvoir directe,⁴ en vigueur depuis le 15 septembre 2021.

Formation et perfectionnement du personnel

15. Tous les membres du personnel ont suivi un certain nombre de cours de formation et séances d'information en ligne obligatoires de l'ONU.

16. Plusieurs administrateurs principaux chargés des programmes ont assisté aux activités parallèles à la 12^e Conférence des Parties de la Convention de Vienne et la 33^e Réunion des Parties du Protocole de Montréal suivantes :

- Comment la fixation d'un prix pour le carbone peut renforcer l'action contre les SAO, organisée par Tradewater ;
- L'approche globale de Cool Up en matière de transition durable de la réfrigération, organisée par Öko-Recherche ;
- Comment intégrer la réfrigération et la climatisation dans la version améliorée des Contributions déterminées au niveau national, organisée par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) ;
- Refroidir avec moins de réchauffement : les opportunités offertes par la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali en Inde, organisée par le Conseil de défense des ressources naturelles.

Coopération avec d'autres accords environnementaux multilatéraux (AEM) et autres organisations

17. Conformément à la décision 79/1(b), le Secrétariat a inclus une vue d'ensemble complète du statut de toutes les discussions avec les AEM et d'autres organisations concernées, figurant à l'annexe I au présent document.

⁴ Établie dans le cadre de la Délégation de pouvoir du Secrétaire général de l'ONU pour l'Administration des Statut et règlement du personnel et des Règlement financier et règles de gestion financière (ST/SGB/2019/2). La délégation de pouvoir respecte l'autonomie juridique des entités dont le PNUE assure les Secrétariats (par exemple, le Secrétariat du Fonds) ; son objet est de déléguer le pouvoir pour les ressources humaines, les questions financières et administratives aux chefs des Secrétariats.

Accords environnementaux multilatéraux

Protocole de Montréal

18. À la demande de l'équipe spéciale du Groupe de l'évaluation technique et économique (GETE), le Secrétariat a continué de répondre aux questions de cette équipe portant sur la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023.

Organisations des Nations Unies

Bureau des services de contrôle interne (BSCI)

19. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.1 présente une mise à jour de ce point.

Coalition pour le climat et la qualité de l'air (CCAC)

20. Sur demande, le Secrétariat a fourni les informations pertinentes du Fonds multilatéral au sujet des initiatives et des programmes de réfrigération.

Autres organisations

Gouvernement de la France

21. Sur invitation, le Chef du Secrétariat et l'administrateur principal chargé de la gestion administrative et financière ont participé à la présentation semi-publique des recommandations liées à l'évaluation rétrospective de la contribution française au Fonds multilatéral.

Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales

22. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.2 présente une mise à jour de ce point.

Annexe I

CONSEILS ET/OU RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL AUX ORGANES NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Fonds d'adaptation	
Explications des politiques du Fonds multilatéral sur les intérêts accumulés. L'information fournie par le Secrétariat est contenue dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18 ^e réunion du Comité de l'éthique et des finances sur le site https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf .	76
Forum arabe pour l'environnement et le développement	
Un article sur l'expérience du Fonds multilatéral dans la région arabe, dans le contexte du Forum arabe pour l'environnement et le développement de 2018.	81
Centre des solutions climatiques et énergétiques (anciennement le Centre Pew sur les changements climatiques)	
Documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/54 et Add.1 ; le texte des décisions 37/62 et 38/63 ; Lignes directrices sur le financement de la technologie n'appartenant pas au domaine public (annexe XIV au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/Rev.1) ; Observations sur les droits et redevances du transfert de technologie pour différents types de projets (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO ₂ supercritique, secteur de la production de HCFC).	75
Coalition sur le climat et l'air propre afin de réduire les polluants climatiques de courte durée de vie (CCAC)	
Le Secrétariat a fourni les informations pertinentes du Fonds multilatéral au sujet des initiatives et des programmes de refroidissement.	88
Présentation sur l'aperçu du soutien du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali dans le contexte des échanges sur le champ de travail de Kigali.	86
Consultations informelles avec le Secrétariat du CCAC sur un nouveau projet de refroidissement efficace déjà approuvé provisoirement par le groupe de travail de la CCAC, afin de développer un leadership de haut niveau et de faciliter la collaboration entre les parties prenantes, en vue de favoriser une efficacité énergétique accrue dans le secteur du refroidissement pendant que les pays mettent en œuvre la réduction progressive des frigorigènes à base de HFC au titre du Protocole de Montréal.	83
Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/40). Information sur des enquêtes sur les solutions de remplacement des SAO financées par le Fonds multilatéral, occasions possibles pour la CCAC dans les pays à économie en transition ; enseignements tirés du Fonds multilatéral qui pourraient s'appliquer au processus d'examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC.	75
Document 72/40, Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (décision 71/51 a)), qui résume les résultats des projets de démonstration du Fonds multilatéral approuvés à ce jour.	74
Centre-Réseau des technologies climatiques	
Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Fonds multilatéral en tant que matériel ressource pour la sixième réunion du Conseil consultatif. Renseignements généraux et documents d'information sur le Fonds multilatéral.	75

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Union européenne/Parlement européen	
Au cours de la vingt-cinquième Réunion des Parties, le Chef du Secrétariat a reçu une demande du Parlement européen de tenir des discussions bilatérales sur les questions en lien avec le Protocole de Montréal, y compris les ressources nécessaires pour la reconstitution du Fonds multilatéral et les propositions de contributions supplémentaires pour financer les avantages pour le climat. En réponse à cette demande, le Chef du Secrétariat a offert aux deux représentants du Parlement européen un court exposé expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral.	71
Ministère de la Coopération et du Développement économiques de l'Allemagne	
Renseignements sur les réalisations du Fonds multilatéral et sommaire des projets approuvés mis en œuvre par l'Allemagne en tant qu'agence bilatérale.	77
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	
Le Secrétariat a participé à l'atelier sur la « Réalisation de nombreux bienfaits environnementaux mondiaux grâce à la bonne gestion des produits chimiques et des déchets » organisé par le Groupe de l'évaluation technique et économique et a été invité à participer aux échanges sur les liens reconnus, surtout concernant l'appauvrissement de la couche d'ozone	86
Observations sur les interventions concernant les activités de facilitation, le renforcement des institutions et le soutien à la ratification de l'Amendement de Kigali dans les pays à économie en transition, et examen d'un plan pour le Tadjikistan.	86
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FEM sur les futures occasions de collaboration en matière d'efficacité énergétique.	85
Examen d'un projet d'efficacité énergétique des climatiseurs dans les bâtiments pour l'Inde.	84
Examen d'un projet : Accélération de l'adoption du confort thermique durable : Transition vers l'efficacité énergétique et les villes résistantes au climat en Inde.	82
Examen de quatre projets : Achèvement de l'élimination de la consommation de HCFC grâce à des technologies à faible PRG au Bélarus, projet 6046 du FEM ; Kazakhstan, Élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6090 du FEM ; Élimination complète du HCFC au Tadjikistan par la promotion des technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6030 du FEM ; Élimination complète du HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6003 du FEM.	80
Examen du projet sur l'introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan (projet 9184 du FEM).	76
Observations sur la proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financé par le FEM) ; présentation d'idées sur l'utilisation des fonds au titre de la FEM 6 pour l'élimination dans les pays visés à l'article 5 à économie en transition. Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions au titre du Protocole de Montréal concernant les propositions pour amender le Protocole.	75
Examen du projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan) par rapport aux politiques et aux lignes directrices du Fonds multilatéral.	72
Le Secrétariat a été invité à assister à la 45 ^e réunion du Conseil du FEM qui aurait lieu du 5 au 7 novembre 2013. Dans une invitation subséquente lancée au nouveau Chef du Secrétariat, la directrice générale et présidente du FEM a accueilli la reconduite de la coopération passée consistant à offrir de l'assistance aux Parties afin qu'elles respectent leurs obligations au titre du Protocole de Montréal et un renouvellement des liens de longue date entre les deux organisations. Dans sa réponse, le Chef du Secrétariat a informé la directrice générale que le Secrétariat du Fonds ne pourrait pas assister à la réunion du Conseil à cause des préparatifs pour la 71 ^e réunion, en ajoutant qu'il se réjouissait toutefois de faire sa connaissance afin de resserrer les liens avec le Secrétariat du FEM.	71

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Le Secrétariat a participé à une réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du FEM (TAG) afin de transmettre ses commentaires sur le projet de stratégie pour le domaine d'intervention des produits chimiques et des déchets, dans le but d'orienter la sixième période de reconstitutions du FEM (FEM 6). Le projet de stratégie comprend les activités du FEM en lien avec le Protocole de Montréal.	69
Il y a échange de lettres avec le directeur général du FEM depuis la 67 ^e réunion sur la coopération entre les deux organismes de financement. Une attention particulière a été accordée à la possibilité d'émettre une publication conjointe du Fonds multilatéral et du FEM sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.	68
Le gouvernement de la France	
Le Chef du Secrétariat et l'administrateur principal chargé de la gestion administrative et financière ont participé à la présentation semi-publique des recommandations liées à l'évaluation rétrospective de la contribution française au Fonds multilatéral.	88
Le Chef du Secrétariat a participé à un entretien sur la proposition d'évaluation rétrospective de la contribution de la France au Secrétariat du Fonds et a fourni des réponses aux questions de suivi afin d'offrir un aperçu du Fonds et des différents acteurs présents	86/87
Visite de courtoisie au ministère de l'Économie et des Finances de la France. Les échanges ont notamment porté sur la coopération bilatérale du gouvernement de la France et la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale de 2021-2023.	83
Renseignements sur les modalités des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral.	77
Fonds vert pour le climat (FVC)	
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FVC sur les futures possibilités de collaboration, après que la COVID-19 ait forcé l'annulation de la réunion de consultation sur l'élaboration de l'orientation sectorielle sur l'efficacité énergétique du FVC prévue pour le 27-28 février 2020.	85
Un représentant du FVC a rendu visite au Secrétariat et a participé à plusieurs réunions avec le personnel du Secrétariat, où il a pu partager des informations sur le fonctionnement des deux fonds et les futures occasions de collaboration.	84
Échanges informels entre le Chef du Secrétariat et le Secrétaire exécutif adjoint du FVC sur les questions d'intérêt pour les deux Fonds en marge de la quatrième session de l'assemblée des Nations Unies sur l'environnement.	83
Documents de réunion sur les modalités de la déclaration des coûts administratifs des agences d'exécution, dont les documents : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43	81
Conférence téléphonique afin de fournir des informations sur les pratiques du Fonds multilatéral concernant les prêts à des conditions de faveur et les surcoûts.	80
Offre d'un lien aux documents d'intérêt pour le Groupe de l'évaluation technique et économique, le Groupe d'évaluation scientifique et le Groupe d'évaluation des effets sur l'environnement sur le site Web du Secrétariat de l'ozone, et une rencontre d'introduction avec le spécialiste des communications du Secrétariat de l'ozone ; Des documents ont été fournis, dont le document d'introduction du Comité exécutif ; les politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral ; la présentation sur la Gouvernance, le modèle d'affaires, les réalisations et les défis du Fonds multilatéral ; des exemples de documents de pré-session sur la planification des affaires et des propositions de projets ; des programmes de travail de suivi et évaluation et des rapports d'achèvement de projet ; des modèles de plans d'activités ; des lignes directrices sur l'établissement des rapports périodiques ; des rapports de deux évaluations du renforcement des institutions, et le programme de travail de suivi et évaluation.	77

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
L'expérience du Secrétariat du Fonds concernant l'établissement d'arrangements légaux avec les organes d'exécution et la mise en place d'un système de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral.	76
Renseignements sur les indicateurs d'efficacité développés pour le Fonds multilatéral ; Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions du Protocole de Montréal concernant les propositions d'amendement au Protocole de Montréal ; Renseignements sur le cadre de suivi et de comptabilité du Fonds multilatéral, dont le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation) ; Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Protocole de Montréal.	75
Présentation sur le Fonds multilatéral et exemples de documents clés, dont les activités du Secrétariat, l'état du Fonds, le plan d'activités général et les rapports périodiques, et un échantillonnage de propositions de projets et de documents d'orientation. D'autres détails et échanges sur le Fonds multilatéral.	74
Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, y compris son processus d'examen des projets, l'élaboration de politiques, le processus de réunion et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.	72
Le Secrétariat intérimaire du FEM a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013 afin de l'inviter à assister à la 5 ^e réunion du conseil du FEM en qualité d'observateur, en précisant toutefois que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral n'avait pas encore été approuvée. Le Secrétariat du Fonds n'a pas pu assister à la réunion du conseil, qui s'est déroulée du 8 au 10 octobre, à cause des préparatifs pour la 71 ^e réunion. Le Secrétariat a été informé dans une lettre datée du 21 octobre 2013 que la prochaine réunion du conseil aurait lieu en Indonésie du 19 au 21 février 2014 et que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral avait été approuvée par un amendement à la décision B.04/15. Le Fonds multilatéral a aussi été invité à nommer une personne-ressource.	71
École de gestion de Grenoble	
Renseignements sur les politiques et directives du Fonds multilatéral et le processus d'approbation de projet pour une étude sur les courbes d'apprentissage de la technologie.	80
Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)	
Renseignements sur les pratiques entourant le soutien financier offert aux participants/délégués aux réunions.	75
Agence internationale de l'énergie (AIE)	
Le Secrétariat et le Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone ont rencontré un représentant de l'AIE. Le Secrétariat a expliqué les travaux sur l'efficacité énergétique dans le contexte de l'Amendement de Kigali. Le représentant de l'AIE a indiqué que l'organisation avait entrepris une compilation des politiques et normes sur l'efficacité énergétique dans différents pays, qu'elle a ensuite mise à la disposition du Secrétariat. Le représentant aussi partagé un rapport sur le refroidissement préparé par l'AIE.	83
Corps commun d'inspection des Nations Unies	
Le Secrétariat a rempli un questionnaire portant sur l'examen de politiques et pratiques écologiquement durables à l'échelle du système des Nations Unies.	86
Sommaire actualisé des renseignements sur l'assistance technique et le financement accordé aux petits États insulaires en développement au titre du Fonds multilatéral, qui avait déjà été distribué en février 2015. D'autres précisions ont été apportées le 20 octobre et le 7 novembre 2016.	77

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
<p>Observations sur le document Examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques à l'échelle du système des Nations Unies ;</p> <p>Renseignements fondamentaux, dont un sommaire de l'assistance technique et du financement fourni aux petits États insulaires au titre du Fonds multilatéral et renseignements exhaustifs sur les projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays.</p>	74
<p>Le Secrétariat a rempli un questionnaire sur l'examen des activités et ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.</p>	73
<p>Observations et correction des faits concernant l'information sur le Fonds multilatéral dans le rapport sur l'Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20.</p>	72
<p>En ce qui concerne l'évaluation/examen de 2013 intitulée Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20, le Secrétariat a remis au Corps commun d'inspection des Nations Unies des renseignements sur la structure du Fonds, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d'approbation des projets, les coûts d'appui, les niveaux de personnel du Secrétariat, l'historique des approbations de 2006 à 2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, les évaluations scientifiques, la promotion et la vulgarisation, l'administration, la répartition des genres et l'équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat.</p>	70
Programme d'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP)	
<p>Participation au webinaire du 28 février 2020 sur le mécanisme de financement des contributions déterminées au niveau national pour un refroidissement efficace et écologique (mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national), une nouvelle initiative qui offre un soutien financier et une orientation aux entités qui soutiennent les pays dans l'intégration de solutions de refroidissement dans le prochain cycle de leurs contributions déterminées au niveau national.</p> <p>En réponse à la demande de précisions du Secrétariat, qui voulait savoir si les propositions de projet à présenter comprendraient des mesures de protection pour éviter l'adoption de solutions de refroidissement à base de frigorigènes à PRG élevé, le K-CEP a indiqué que le mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national ferait la promotion de technologies à faible PRG.</p>	85
<p>En réponse à une demande de communiquer des observations à ITAD Ltd., une organisation chargée de mieux faire comprendre le rôle du K-CEP dans la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement, le Secrétariat a participé à une conférence téléphonique avec un membre du personnel d'ITAD afin de l'informer de la contribution du Secrétariat au K-CEP lors de la phase initiale de sa mise sur pied et sa compréhension du lien entre les activités du K-CEP et les activités de projet du Protocole de Montréal, surtout en ce qui concerne les projets de réduction progressive des HFC.</p>	84
<p>Partage informel permanent de renseignements sur l'expérience du Fonds multilatéral.</p>	80

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
<p>Le directeur et un autre représentant du K-CEP responsable de la coordination des travaux de 19 fondations philanthropiques sur les questions liées à l'efficacité énergétique et le refroidissement dans le contexte de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali ont rendu visite au Secrétariat le 26 janvier 2017, afin d'en apprendre davantage sur le Fonds multilatéral. Le K-CEP souhaite attribuer environ 53 millions \$US de ses fondations philanthropiques d'ici la fin de 2017 par le biais du soutien ciblé aux programmes de pays de plusieurs petits pays et un soutien plus général à plus de 100 pays, afin d'améliorer l'efficacité énergétique.</p> <p>Le document d'introduction du Comité exécutif ; une présentation résumant le fonctionnement du Fonds multilatéral ; les lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et financiers ; le guide de préparation des propositions de projets ; les modèles de rapport d'achèvement de projet, le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l'examen du renforcement des institutions et la décision connexe du 74/51 figuraient parmi les informations fournies.</p>	78
Laboratoire national Lawrence Berkeley	
Le Secrétariat a transmis ses observations sur un projet de rapport sur les possibilités et risques associés à l'amélioration de l'efficacité énergétiques et les changements de frigorigènes dans les climatiseurs de pièce.	80
Conseil de défense des ressources naturelles	
L'indicateur sur le climat du Fonds multilatéral, y compris l'outil (fichier Excel), le manuel (PDF) et une explication de l'outil (fichier Word).	81
Convention de Minamata sur le mercure	
En juillet 2013, le Secrétariat a été invité par le gouvernement du Japon à assister à la Conférence des plénipotentiaires sur l'adoption et la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, présentée du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto et à Minamata, au Japon. Malheureusement, le Secrétariat n'a pas pu y assister.	71
Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)	
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.2 en réponse aux recommandations du rapport d'évaluation.	88
Une réunion virtuelle a été organisée pour le Secrétariat du MOPAN à la suite de la réception du rapport d'évaluation du Fonds multilatéral, afin de présenter le rapport au Comité exécutif, et des échanges bilatéraux sont prévus entre les deux Secrétariats sur l'évaluation du Fonds multilatéral, la méthode utilisée et la souplesse possible qui permettrait de l'adapter au genre d'organisation à évaluer dans l'avenir.	86
Le Secrétariat a examiné le projet de rapport d'évaluation, apporté des corrections de fait et présenté des observations. Un suivi a été effectué entre les deux Secrétariats au sujet de l'échéance du rapport final et des moyens possibles de transmettre les principales conclusions au Comité exécutif.	86
Le Secrétariat a fourni des renseignements supplémentaires et des précisions sur les questions en lien avec le Fonds multilatéral au consultant responsable de l'évaluation du Fonds multilatéral par le MOPAN. Le Secrétariat s'est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d'évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu'il serait remis au Secrétariat pour examen avant d'être présenté aux gouvernements membres.	85
Les représentants du Secrétariat du MOAP et du fournisseur de services qui réalise l'évaluation ont rendu visite au Secrétariat. Le Chef du Secrétariat a fait une présentation sur le Fonds multilatéral, notamment sa gouvernance, son modèle d'affaires et ses réalisations. Les représentants du MOPAN se sont réunis à maintes reprises avec le personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a aussi été informé des réunions organisées par les évaluateurs avec les quatre agences d'exécution du Fonds. Le Secrétariat a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif ; certains d'entre eux seront invités à fournir de l'information sur l'évaluation.	84

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Le Secrétariat a assisté à une réunion du Secrétariat du MOPAN, à laquelle le Fonds a été présenté. Les échanges ont porté notamment sur la portée de l'évaluation pour les parties prenantes concernées ; les différences importantes entre le Fonds multilatéral et les autres organisations évaluées, qui mèneraient à une évaluation sur mesure afin que le processus soit juste ; la date d'une première visite au Secrétariat du Fonds et le besoin possible de la présence de l'équipe d'évaluation à une réunion du Comité exécutif.	83
Lettres reçues du Secrétariat du MOPAN indiquant que le Comité directeur du MOPAN a décidé d'évaluer le Fonds multilatéral lors de son prochain cycle d'évaluation.	82
Nations Unies durables	
Le Secrétariat a donné une présentation sur la gestion de la durabilité environnementale à la 31 ^e réunion du Groupe chargé de questions spécifiques des Nations Unies, qui a lieu à l'OACI, à Montréal, le 11 octobre 2019. Le Secrétariat a expliqué comment les bureaux des Nations Unies peuvent collaborer dans le cadre des activités entreprises par les agences pour la mise en œuvre des projets qui font la promotion de l'adoption des technologies sans danger pour la couche d'ozone et sans HFC aux niveaux national, régional et mondial. Un représentant de la durabilité environnementale des Nations Unies, un bureau qui gère et soutient le Groupe chargé des questions spécifiques pour la gestion de la durabilité environnementale, s'est rendu dans les bureaux du Secrétariat et a présenté les travaux de son bureau aux membres du personnel.	84
Vérificateurs des Nations Unies	
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.1 en réponse aux recommandations du rapport de vérification.	88
Le Secrétariat a fourni des informations, de la documentation, des réponses aux questions et des précisions pour faciliter la vérification par le Bureau des services de contrôle interne, afin d'évaluer l'efficacité de l'offre de services au Secrétariat du Fonds multilatéral, du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.	86/87
Renseignements généraux sur le Fonds multilatéral et autres, notamment les états financiers intérimaires du PNUE sur le Fonds multilatéral, le rapport sur les contributions et les décaissements ; les rapports périodiques ; le programme de travail de suivi et évaluation de 2015 ; et le manuel sur les liens avec les politiques et procédures.	75
Programme des Nations Unies pour l'environnement	
Le Secrétariat du Fonds multilatéral, en collaboration avec le Secrétariat de l'Ozone, a communiqué des observations sur le rapport GCO-11 à la Division économique, Service des Substances chimiques et santé du PNUE, plus particulièrement des renseignements portant sur : l'élimination accélérée des HCFC, l'Amendement de Kigali sur les HFC, les émissions accrues de CFC-11 selon la publication de Montzka et al., en 2018, la conformité aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal et la communication des données.	82
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	
Observations sur un projet de sommaire technique des avantages en matière d'atténuation des mesures, initiatives et scénarios pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre ne contenant pas de dioxyde de carbone.	74

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
<p>Le Secrétariat a été invité au début octobre 2013 à assister à la 19^e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9^e session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se dérouleraient à Varsovie, en Pologne, du 11 au 22 novembre 2013.</p> <p>Le Chef du Secrétariat a répondu qu'il ne pourrait pas y assister à cause des préparatifs pour la 71^e réunion. Sachant que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à assister à la vingt-cinquième réunion de la Conférence des Parties, il a suggéré une rencontre informelle afin de discuter des occasions de collaboration possible entre les deux Secrétariats. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le Coordonnateur de l'atténuation et du programme de données et d'analyse, qui assisterait à la réunion de la Conférence des Parties, organiserait une rencontre bilatérale avec lui.</p> <p>Les représentants des deux Secrétariats se sont rencontrés et ont discuté de façon informelle d'une future collaboration entre les Secrétariats, lorsque le besoin se présenterait.</p>	71
Université de Bristol	
<p>Remise d'un sommaire des données contenues dans les documents sur le HFC-23 préparés par le Secrétariat, la consommation globale de HFC-23 déclarée dans les enquêtes sur les substances de remplacement des SAO menées dans 119 pays visés à l'article 5 et les données obtenues dans les ressources publiques lors de la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48.</p>	83
Division du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce	
<p>Mise à jour de la grille des accords multilatéraux sur l'environnement pour le comité du commerce et de l'environnement de l'OMC (https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm)</p>	75

Remarque : Nouvelles informations indiquées en **caractères gras**.